

211C0698
FR0004275832-OP008-ES01

17 mai 2011

Résultat de l'offre publique d'échange simplifiée visant les certificats d'investissement de la société.

AREVA

(Euronext Paris)

Euronext Paris SA a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers qu'à la date du 16 mai 2011, date ultime fixée pour le dépôt par les intermédiaires financiers des ordres présentés dans le cadre de l'offre publique d'échange simplifiée réalisée par le Commissariat à l'Energie Atomique et aux Energies Alternatives (ci-après « CEA ») sur les certificats d'investissement de la société AREVA, elle a reçu en dépôt accompagné du crédit correspondant chez Euroclear 10 532 072 certificats d'investissement, soit 73,7% des 14 291 080 certificats d'investissement en circulation visés dans l'offre.

Le CEA procédera à la reconstitution des certificats d'investissement apportés avec les certificats de droits de vote qu'il détient pour former autant d'actions ordinaires.

Il est précisé que les certificats d'investissement non apportés à l'offre sont au nombre de 3 759 008, représentant 0,98% du capital de la société AREVA¹, et que, comme indiqué dans la note d'information relative à l'offre (visa n°11-109 du 14 avril 2011), une procédure de reconstitution forcée des certificats d'investissement en actions ordinaires sera par conséquent mise en œuvre conformément aux dispositions de l'article L. 228-31 du code de commerce.

¹ Sur la base d'un capital composé (avant reconstitution des certificats d'investissement et de droits de vote en actions ordinaires et avant conversion en actions ordinaires des actions de préférence sans droit de vote existantes) de (i) 367 828 237 actions représentant autant de droits de vote, (ii) 14 291 080 certificats d'investissement et 14 291 080 certificats de droit de vote, et (iii) 1 085 535 actions de préférence sans droit de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 I du règlement général.